

-----  
Département du  
Nord

N° du registre des délibérations L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville en séance publique, sous la présidence d'Alain BLONDEAU, Maire.

**2026-04-06**

**Objet :**  
**Composition de la commission communale d'accessibilité**

**Etaient présents :**

BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, EQUINE Philippe, CARY Thérèse, BALZANO Sylvain, DUMOULIN Audrey, JONVILLE Régine, DURAND Bernard, DUQUESNE Christine, BOURGOIS Vincent, HUIZINGA Martine, TURPIN Patrice, LOMBART Muriel, COMPERNOLLE Guillaume, PIRET Annick, DESCAMPS Jean-Yves, GELY Mélissa, GODSENS Claude, SANSSE Elisabeth, CLAVET Céline, BLANPAIN Didier, TOTTEL Sabine, VANHEY Patrice, SELOSSE Laurence, STOLL Aurélie.

Formant la majorité des membres en exercice

Date de convocation  
03/04/2026

**Excusés :**

DE WAZIERES Cyril, pouvoir COMPERNOLLE Guillaume,  
CRACCO Stéphane, pouvoir BLONDEAU Alain.

Date de publication  
23/04/26

**Absent :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2143-3 ;

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;

Considérant le renouvellement du conseil municipal suite aux élections 2026 ;

Nombre de  
Conseillers

Suite à la commission « administration générale – urbanisme – RH » du 02/04/26.

- En exercice : 29
- Présents : 27
- Votants : 29

Mme Thérèse Cary, adjointe à la politique des aînés, handicap et accessibilité, explique que toute commune de 5000 habitants et plus doit constituer une commission communale pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

La commission communale d'accessibilité est présidée par Mme Thérèse Cary, adjointe à la politique des aînés, handicap et accessibilité, et se compose de représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, de représentants d'autres usagers de la ville et de représentants de l'État si besoin. La liste des membres de la commission est arrêtée par son président.

La commission communale d'accessibilité se réunit plusieurs fois par an pour :

- Dresser un constat de l'état de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- Etudier toute proposition utile d'amélioration de mise en accessibilité de l'existant,
- Suivre les établissements accessibles ou en devenir.

Au cours du dernier mandat, la commission accessibilité de la ville de Wavrin se composait du Président, de 2 élus représentant la commune, de 3 wavrinois issus de la société civile et représentants des personnes porteuses de handicap. La composition suivante est proposée :

Elus	Citoyens
Mme Thérèse Cary (Présidente)	Mme Sabine Populaire
M Didier Blanpain	Mme Isabelle Pelat
Mme Elisabeth Sansse	Mme Amandine Gunter

L'assemblée délibérante valide à l'unanimité la composition de la commission communale d'accessibilité.

Pour : BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, EQUINE Philippe CARY Thérèse, BALZANO Sylvain, DUMOULIN Audrey, DE WAZIERES Cyril (pouvoir COMPERNOLLE Guillaume), JONVILLE Régine, DURAND Bernard, DUQUESNE Christine, BOURGOIS Vincent, HUIZINGA Martine, TURPIN Patrice, LOMBART Muriel, COMPERNOLLE Guillaume, PIRET Annick, DESCAMPS Jean-Yves, GELY Mélissa, GODSENS Claude, SANSSE Elisabeth, CRACCO Stéphane (pouvoir BLONDEAU Alain), CLAVET Céline, BLANPAIN Didier, TOTTEL Sabine, VANHEY Patrice, SELOSSE Laurence, STOLL Aurélie.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an précités.

Pour extrait conforme.

La présente délibération est certifiée exécutoire par sa publication et sa transmission en Préfecture.



La secrétaire de séance,

  
Carmen PLANCQ



Le Maire,

  
Alain BLONDEAU